

Filipa Brazzaville

appui à la FILIère Privée et Associative de la pré-collecte des déchets à Brazzaville

LETTRE D'INFORMATION NUMÉRO 12 / AOÛT 2017

Des ateliers avec les Chefs de Quartier pour en savoir plus sur les pratiques de gestion des déchets

Les données collectées dans le cadre de la mise à jour des données dans les arrondissements d'extension de Filipa ont été analysées. Elles ont ensuite été complétées avec les Chefs et Secrétaires de Quartier, au cours d'ateliers réalisés à Poto-Poto, Mfilou-Ngamaba, Madibou et Djiri, entre le 27 juin et le 4 juillet. Ils ont permis d'avoir une idée plus précise des pratiques de gestion des déchets en fonction des quartiers.

Ainsi, Poto-Poto, arrondissement central de Brazzaville, est quadrillé par les voies goudronnées, sur lesquelles sont placés des bacs Averda. Alors qu'en 2014, environ 80 Opérateurs assuraient le service, leur nombre a aujourd'hui diminué à une douzaine environ. Mfilou et Djiri ont au contraire vu le nombre d'Opérateurs de Pré-Collecte (OPC) ont vu un accroissement du nombre d'OPC exerçant dans les arrondissements, respectivement 12 et 9, alors qu'ils étaient quasiment inexistantes en 2014. Cependant, l'absence de solutions de gestion des eaux pluviales, les fuites de canalisations et le sol composé principalement de sable, entraînent dans ces arrondissements des érosions très importantes conduisant souvent à des ravins et rendant complexe l'accès. Les déchets sont alors la plupart du temps utilisés comme remblais « faute de mieux », pour éviter que l'accès dans les quartiers ne soit encore complexifié ou enrayé la perte de parcelles. Enfin, à Madibou, les ménages ont différentes pratiques, le « brûlage » et l'enfouissement des déchets restant les principales. Faute d'aménagements urbains, les déchets sont aussi souvent utilisés pour éviter que les voies ne se creusent. Des pratiques de valorisation de la matière organique des déchets existent autour des périmètres maraîchers. La pré-collecte est très peu développée dans cet arrondissement. Grâce à toutes ces données collectées, une réflexion sur les solutions à mettre en place va être menée !

Presque 100 autorisations délivrées !

Au 31 juillet 2017, le nombre d'autorisations délivrées est de 96, la barre des 100 est proche ! A Talangaï, où le dispositif a été lancé en mars 2017, a vu la délivrance de 17 autorisations entre mai et juillet 2017. Baongo et Makélékélé enregistrent des taux de renouvellement importants, stimulés par le fonds d'équipement (les OPC devaient avoir une autorisation en cours de validité pour déposer une demande). A Moundali, la réorganisation de la Cellule d'Exécution Communale semble impacter sur les nouvelles demandes et les renouvellements.



Le ravin de la rue Malima à Djiri



L'atelier de mise à jour des données à Mfilou, le 29 juin 2017

EVALUER LE PROJET À MI-PARCOURS

Le GRET a recruté un bureau d'études pour réaliser l'évaluation à mi-parcours de Filipa.. Celui-ci a réalisé une mission de terrain du 19 au 26 juin, au cours de laquelle il a réalisé des entretiens dans les arrondissements, avec des acteurs intervenant dans le secteur de la gestion des déchets.

Une réunion de lancement et un atelier de restitution ont regroupé divers partenaires. La pertinence du travail avec les Opérateurs de Pré-Collecte (OPC) a été soulignée. Une implication plus importante des Chefs de Quartiers est une des recommandations majeures.

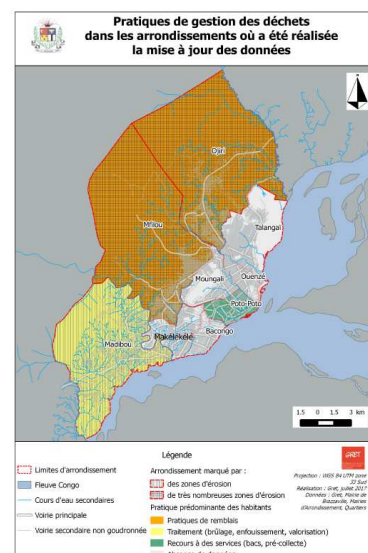
QUELQUES RÉSULTATS SUR LES AUTORISATIONS

A fin juillet 2017 :

- le dispositif des autorisations lancés dans 5 arrondissements ;

Entre mai et juillet 2017 :

- 17 autorisations délivrées à Talangaï, 7 à Moundali, 4 à Ouenzé, 2 à Makélékélé, 1 à Baongo.



Carte représentant les pratiques des ménages en matière de gestion des déchets

Les 1^{ers} dossiers du fonds d'équipement analysés

Pour contribuer à accroître les performances techniques et améliorer les conditions de travail des OPC, un fonds d'équipement, décomposé en quatre appels, a été mis en place. Le 1^{er} appel à équipement a été lancé le 18 mai dans les arrondissements de Baongo et de Makélékélé, en présence des OPC, des Mairies d'Arrondissement et des Chefs et Secrétaires de Quartier. Trois lots sont proposés : le premier se constitue de vaccins et d'équipements de protection individuels, dans le 2^{ème} et le 3^{ème} s'ajoute respectivement un pousse et une motobenne. La date de remise des offres, initialement prévue le 14 juillet, a été repoussée au 20 juillet, du fait des élections mobilisant les Mairies d'Arrondissement.

• Des résultats encourageants pour le 1^{er} appel à équipement !

Sur les 49 OPC participant aux formations dans les deux arrondissements, 23 (soit 47 %) ont soumis une demande dans le cadre de l'appel à équipement. 22 demandes ont été sélectionnées par la Commission de Sélection des Demandes (CSD), composée de Représentant de la DEPV, des Mairies d'Arrondissement et du Gret. Avec les projets antérieurs, les OPC ont été habitués à recevoir ce type d'équipement sous forme de dons. Or avec le présent appel, ils doivent apporter une contrepartie financière, pour mettre en pratique les formations reçues, sur le développement des activités. Les OPC se sont exprimés satisfaits de cela, ils ont compris l'intérêt d'une telle démarche, pour s'habituer à renouveler leur équipement et ainsi être à même de développer leurs activités. Deux OPC ont sollicité le lot 3, quatre le lot 2 et seize le lot 1.

• Deux phases pour analyser les dossiers

La CSD a bénéficié d'une formation sur les principes généraux d'un fonds d'équipement et la démarche d'évaluation des dossiers. « ... Cette expérience d'évaluation des dossiers dans le cadre de Filipa m'a permis d'asseoir cette compétence que j'avais expérimentés dans le cadre du fonds d'appui du projet Micab ii porté par le Gret... » a souligné un agent municipal à Makélékélé. Les dossiers déposés ont été analysés puis des entretiens oraux ont permis aux OPC de présenter leur demandes. La qualité des dossiers et des entretiens oraux est à souligner, puisque les notes obtenues sont comprises entre 62 et 96 sur 100.

Les prochaines activités

Poursuite de la formation /accompagnement des OPC	en continu
Lancement des autorisations dans les arrondissements 3, 7 et 9	août-sept 17
Conception des supports de promotion du service	août-sept 17
Lancement du 2 ^{ème} appel à équipement—arrondissements 3,4,5 et 6	oct 17
Formation des Comités des Quartiers : rôles dans la gestion des déchets	oct-nov 17

Les enquêtes de terrain en cours à propos des acteurs informels du secteur de la gestion des déchets

Du fait de l'évolution du secteur de la gestion des déchets, les volumes d'activités de certains acteurs -des trieurs et récupérateurs, mais aussi des OPC- diminuent. Pour étudier leur reconversion ou au contraire les possibilités d'une meilleure prise en compte dans la structuration du secteur, des données ont été collectées sur le terrain. 119 OPC et la majorité des trieurs et récupérateurs ont constitué l'échantillon et ont été enquêtés. Ils ont été répartis dans les différents arrondissements, dont ceux intégrés plus récemment dans les activités de structuration de la pré-collecte. Des OPC ayant arrêté l'activité ont été rencontrés. Parmi ceux exerçant le service, des OPC ayant des niveaux de compétences différents dans la gestion de leurs activités ont aussi été interrogés. Les données sont en cours d'analyse. Des structures intervenant dans le domaine de la formation seront ensuite rencontrées pour envisager des solutions.

AVEC LE SOUTIEN DE :



Les idées et opinions présentées sont celles du Gret et ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

CONTACT : Représentation du Gret au Congo : 17 avenue de la Base aérienne—Batignolles, Mougali, Brazzaville

tel : +242 06 917 77 53 / e-mail : congo@gret.org

www.gret.org/Congo

Contact au Congo : Marie Guillaume/ guillaume@gret.org

Contact au siège : Adeline Pierrat / pierrat@gret.org



Une session d'accompagnement individuel sur la gestion financière des activités

APPEL À ÉQUIPEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES OPC

Dans la continuité des accompagnements sur le développement des activités, un dispositif d'aide au remplissage du formulaire, a été déroulé pour accompagner les OPC. Constitué de six séquences d'accompagnement, il a permis aux OPC de préciser le problème à résoudre, les effets que pourront engendrer l'acquisition de l'équipement, les modalités d'entretien/renouvellement de l'équipement et définir un plan d'épargne en fonction du montant de la contrepartie. Les 23 OPC ont été accompagnés chacun au moins quatre fois dans ce processus car au regard de la cible, l'accompagnement devrait se faire au pas à pas.



La mascotte du service de pré-collecte qui sera utilisée sur tous les supports de marketing du service

Photos : © Gret